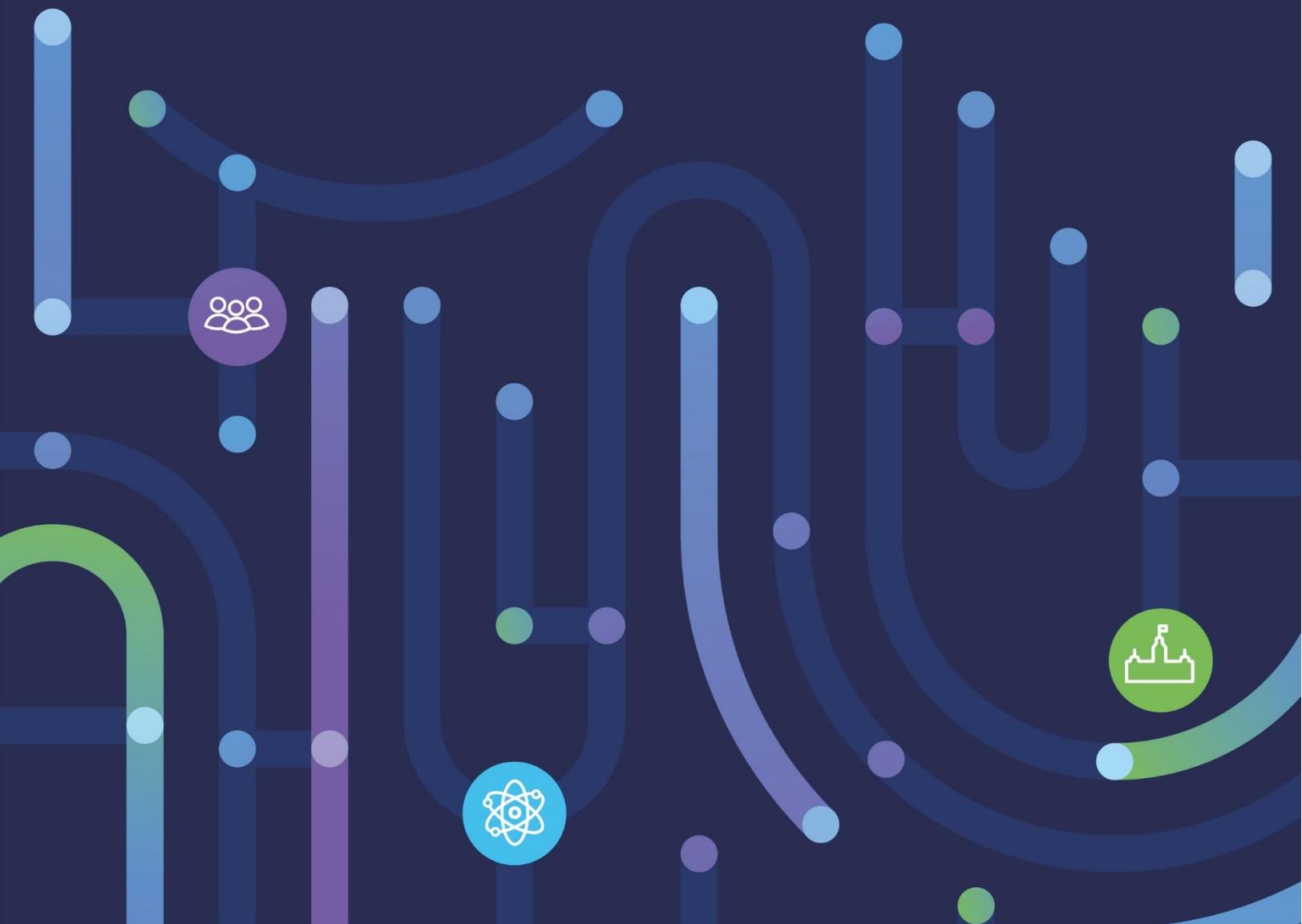




# SCIENCE, POLITIQUE ET SOCIÉTÉ :

quelle place pour l'information scientifique  
dans les parlements ?



# Table des matières

Table des matières .....	2
Introduction.....	3
Renforcer les liens et la compréhension mutuelle.....	3
La crise climatique : au carrefour de la connaissance scientifique et des décisions politiques.....	3
L'urgence d'agir.....	3
Lutter contre la désinformation.....	4
Réunir les conditions de succès afin de passer à l'action .....	5
Financer l'action climatique .....	5
Loi climat.....	6
Utilisation de l'information scientifique dans les parlements .....	7
Science en français.....	7
Renforcer les interfaces pour un meilleur accès aux informations scientifiques.....	7
Le choix des intervenants en commission.....	9
Bonnes pratiques pour l'interpellation de scientifiques .....	9
Quelques pistes de réflexion pour le personnel des services de recherche et le personnel politique.....	10
Participation .....	10
Programme et conférenciers.....	11



## Introduction

Le 26 mai 2023 se tenait à l'Assemblée nationale du Québec le colloque international *Science, politique et société : quelle place pour l'information scientifique dans les parlements?* Fruit d'un partenariat entre l'Assemblée nationale et le bureau du scientifique en chef du Québec, qui dirige les Fonds de recherche du Québec, cet événement regroupait des parlementaires de la Francophonie, du personnel parlementaire et des membres de la communauté scientifique. Il visait à favoriser les échanges entre les sphères de la politique et de la science. Au cours des dernières années, de grands défis comme la pandémie de la COVID-19 et la crise climatique illustrent l'importance que prend la science dans la prise de décision politique et dans l'élaboration de politiques publiques.

Le colloque était l'occasion d'échanger et de créer des ponts entre les personnes de différents univers : parlementaires, scientifiques, médias et communications, services de recherche parlementaires. Certains enjeux incontournables, comme la crise climatique, la désinformation, l'accès à la science en français, les moyens de valider la qualité de l'information et l'inclusion de l'expertise scientifique au sein des parlements, ont attiré l'attention des participantes et des participants. Ils ont profité de l'événement pour discuter de diverses approches et outils pour mieux arrimer la connaissance scientifique et la décision politique.

### Renforcer les liens et la compréhension mutuelle

La nécessité de renforcer les liens entre les communautés politique et scientifique s'illustre comme l'un des appels récurrents des participantes et participants au colloque. Dès l'ouverture du colloque, la présidente de l'Assemblée nationale du Québec, Nathalie Roy, et le scientifique en chef du Québec, Rémi Quirion, ont abordé ce thème. Le scientifique en chef a annoncé le lancement d'un concours visant à accueillir une résidence scientifique au sein de l'Assemblée nationale, un modèle qu'il espère voir repris dans d'autres ministères et organismes. Ce genre de démarche est vue comme un moyen d'améliorer la compréhension mutuelle des enjeux et préoccupations des mondes politiques et scientifiques.

Le présent rapport rend compte des échanges qui se sont déroulés dans le cadre du colloque. Il regroupe aussi les principaux outils et concepts qui ont émergé des discussions afin d'esquisser les contours d'une boîte à outils pour renforcer l'intégration de l'information scientifique dans les parlements.

## La crise climatique : au carrefour de la connaissance scientifique et des décisions politiques

### L'urgence d'agir

Les changements climatiques posent un défi immédiat à l'ensemble de l'humanité et placent les décideurs dans une situation où ils ont peu de temps pour agir. Ce phénomène découlant des émissions de gaz à effet de serre (GES) anthropiques illustre les interrelations incontournables entre connaissance scientifique et décisions politiques. Un examen des différentes approches législatives en matière de lutte contre les



changements climatiques a nourri les échanges sur les conditions de succès pour s'attaquer à cette crise existentielle collective.

Le panel d'ouverture réunissait le vice-président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) Youba Sokona, Jean Lemire, émissaire aux changements climatiques et aux enjeux nordiques et arctiques du gouvernement du Québec, Alain Webster, président du Comité consultatif sur les changements climatiques du gouvernement du Québec et professeur en économie de l'environnement à l'Université de Sherbrooke et Laure Waridel, cofondatrice et ancienne présidente et porte-parole d'Équiterre ainsi que professeure associée à l'Université du Québec à Montréal.

Les panélistes ont souligné la nécessité d'une transformation en profondeur de la société, de son système énergétique, des transports et des systèmes urbains, c'est-à-dire la façon dont on pense les villes et les infrastructures. Ces transitions ne sauraient plus attendre selon M. Sokona : la fenêtre temporelle est courte. M. Lemire se réjouit quant à lui que le cloisonnement entre les protagonistes du terrain et le monde de la recherche s'estompent au profit de la quête d'une solution globale. Cependant, il s'inquiète du peu d'intérêt porté à la relation entre nature et santé publique. Il rappelle que si la trajectoire actuelle se maintient, nous dépasserons la limite de 1,5 degré de réchauffement depuis l'ère préindustrielle. Les conséquences seront immenses et il s'agit d'un défi existentiel. Il rappelle qu'à 1,1 degré d'augmentation, c'est-à-dire notre situation actuelle, la population mondiale ressent déjà les effets des changements climatiques. Selon lui, la cible de carboneutralité dans 25 ans est trop lointaine.

M. Webster souligne que peu importe les motivations personnelles et politiques des parlementaires, si nous échouons sur la question climatique, cela compromettra la mise en œuvre de quelque politique ou projet que ce soit. Il est primordial d'agir afin de préserver la capacité de penser et réaliser un avenir commun. Selon M. Webster, il est prioritaire d'arrêter complètement l'utilisation d'énergies fossiles, d'accroître l'adaptation et la résilience climatiques, de prendre en compte les répercussions sociales des changements climatiques et enfin d'agir en concertation dans une optique multilatérale afin d'aider le reste de la planète à aborder cette question cruciale.

Pour M<sup>me</sup> Waridel, il est temps que la prise de décision intègre les connaissances sur les limites des écosystèmes et qu'elle internalise les coûts environnementaux. Les inégalités politiques et climatiques actuelles pourraient créer des tensions sociales menant à un repli sur soi de certains pays, et ainsi nuire à l'atteinte des objectifs de développement durable. Elle appelle donc les parlementaires à oser l'équité intergénérationnelle, la justice sociale et environnementale. Il importe de recadrer le discours sur l'urgence climatique et l'ancrer dans ce qui nous entoure, ce qu'on aime, ce qui nous préoccupe. Elle rappelle que chaque dollar dépensé pour des mesures d'adaptation [permet d'économiser entre 13 et 15 dollars](#).

## Lutter contre la désinformation

La désinformation s'avère une préoccupation partagée par plusieurs panélistes. Le scientifique en chef a réitéré l'importance de mieux cerner et de comprendre les conséquences des communications actuelles sur les démocraties, au Québec, au Canada comme partout ailleurs dans le monde. Pendant un échange sur le rôle des médias dans la communication d'information scientifique relative aux changements climatiques, la journaliste scientifique et chef du bureau Science et santé au magazine *L'actualité*, Valérie Borde, et la conférencière Laure Waridel ont abordé la puissance de la désinformation. Elles ont souligné que les médias et la classe politique ne doivent pas faire cavalier seul, mais plutôt partager la responsabilité sur la façon



dont les questions climatiques sont abordées dans l'espace public. Le vice-président du GIEC, Youba Sokona, a mentionné à ce propos que son organisation venait de changer d'approche en matière de communication scientifique. Ainsi, plutôt que de présenter les conséquences des changements climatiques sur le long terme, le GIEC désire dorénavant illustrer les effets tangibles des changements climatiques sur la vie des personnes.

## Réunir les conditions de succès afin de passer à l'action

### Financer l'action climatique

La question du financement de l'action climatique a été abordée plusieurs fois au cours du colloque. Youba Sokona et Alain Webster ont soutenu qu'il importe de canaliser l'argent public et l'argent privé vers la lutte contre les changements climatiques. Car selon ces experts, le problème n'est pas nécessairement de trouver le financement, mais bien de le diriger vers des programmes cohérents. Il est essentiel d'agir dans une optique multilatérale en contribuant au financement d'initiatives étrangères. Ce point de vue est partagé par Cécile Martin-Phipps, pour qui le problème réside dans la façon dont le financement atterrit sur le terrain. Elle donne notamment l'exemple du [Fonds vert pour le climat \(ONU\)](#) : les dix pays francophones riverains du Bassin du Congo, qui abritent la forêt du Bassin du Congo, deuxième plus grande forêt au monde, n'ont bénéficié que de 0,8 % des montants du Fonds vert pour le climat. Laure Waridel note que la richesse existe, mais qu'il importe de mieux la répartir. Ceux qui laissent la plus grande empreinte écologique sont ceux qui doivent contribuer le plus, ce qui à son tour favorise une transition juste.

Finalement, il existe un décalage entre le Nord et le Sud sur la question du financement et du traitement des enjeux climatiques. Il demeure beaucoup plus facile de lever des fonds sur les marchés internationaux pour des projets polluants que pour des projets de développement durable. On observe que les budgets pour favoriser le développement durable et l'adaptation dans une ville comme Québec sont sans commune mesure avec la réalité de pays en développement. L'enveloppe budgétaire pour refaire une rue dans une perspective de résilience climatique peut égaler le budget d'une ville entière en Afrique, illustrant ainsi l'iniquité qui existe entre les différents pays.

M<sup>me</sup> Martin-Phipps a souligné que l'un des rôles de l'Institut francophone du développement durable (IFDD), un organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie, est de relever la notation financière des pays, en plus d'aider au montage de dossiers bancaires. L'objectif est de faciliter l'accès à des capitaux qui permettront par la suite de renforcer la mise en œuvre des objectifs du développement durable par la création de fonds consacrés au financement des initiatives de développement durable. Afin de soutenir cette démarche, il est nécessaire d'avoir une structure de gouvernance et un cadre législatif robuste.



## Loi climat

La conférencière Stéphanie Reiche-De Vigan, spécialiste en droit du climat, des ressources naturelles et du développement durable et enseignante-chercheuse, a profité du colloque pour aborder la question fondamentale de ce qui constitue une bonne loi climat.

Bien qu'il existe une multitude de définitions, la conférencière réfère aux travaux du [Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment](#) associé à la London School of Economics and Political Science. Une loi climat complète doit répondre à quatre critères :

1. Reposer sur un cadre législatif robuste;
2. Instaurer un cadre de gouvernance climatique institutionnel;
3. Assurer un contrôle gouvernemental, notamment par une dotation budgétaire suffisante et par un contrôle parlementaire de l'action gouvernementale;
4. Prévoir un mode de financement pour les actions climatiques.

Cet institut de recherche a développé une banque de législations et de réglementations encadrant les changements climatiques, [un outil permettant de comparer et de partager les meilleures pratiques](#) en la matière. De façon générale, la conférencière soutient que ces lois ne doivent pas seulement traiter d'atténuation, mais aussi d'adaptation. Selon des intervenantes et intervenants du colloque, les lois climats doivent également tenir compte des besoins et des réalités propres à chaque pays et à chaque région.

### Quelques initiatives pour impliquer les citoyens dans la transition climatique

Le projet [Luxembourg in transition](#) a pour objectif d'établir des scénarios et des propositions sur l'aménagement du territoire et des régions frontalières du Luxembourg afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Pour ce faire, le Département de l'aménagement du territoire du ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire mobilise des experts nationaux et internationaux, comme des architectes, des urbanistes et des paysagistes. Ce processus d'itération pluridisciplinaire est accompagné par la création d'un Comité de citoyens, le [Biergerkommittee Lëtzebuerg 2050](#).

Le 18 janvier 2022, le Comité de citoyens a présenté ses [recommandations au monde politique](#).

\*\*\*

Le gouvernement fédéral du Canada a mis sur pied le [Conseil jeunesse de Ressources naturelles Canada](#) chapeauté par le ministre des Ressources naturelles Jonathan Wilkinson. Le Conseil a été lancé à l'occasion de la COP15 à la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies, tenue à Montréal en 2022. Douze jeunes agiront comme membres pour un mandat d'un an. Leur mandat consiste à faire part de leur perspective sur des enjeux pressants en matière de climat et de ressources naturelles.

Au fil de cette démarche, les membres du Conseil auront l'occasion de faire part au ministre Wilkinson de leurs observations.



## Utilisation de l'information scientifique dans les parlements

### Science en français

Tenu en marge d'une rencontre de la Commission de la coopération et du développement de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, ce colloque a été l'occasion pour Nathalie Roy et Rémi Quirion de soulever l'importance d'effectuer de la recherche scientifique en français. Pour eux, il est capital que les parlementaires puissent accéder aux informations scientifiques dans leur langue, et notre culture distincte doit être prise en compte dans l'établissement des consensus scientifiques. Les deux intervenants s'entendent sur le fait que la situation n'est pas unique au Québec. Radio-Canada a récemment publié un dossier portant sur une analyse des demandes de subventions de recherche des 30 dernières années. Le constat est clair, la science en français subit un déclin lent et continu. Les parlementaires disposent d'outils pour accroître la présence du français en science et pour favoriser l'équité dans la distribution des fonds publics. Une mission que partage la directrice de l'IFDD, Cécile Martin-Phipps. En effet, l'IFDD a été créé par le Québec il y a 40 ans en vue de trouver un moyen de répondre, d'informer et de former en français dans le cadre du choc pétrolier. Le mandat de l'IFDD a depuis évolué. Aujourd'hui, l'Institut s'intéresse plus largement à la transition énergétique, cependant, il développe toujours son offre de services en français.

### Renforcer les interfaces pour un meilleur accès aux informations scientifiques

Les conférenciers Mathieu Ouimet et Morgane Beaumier, respectivement professeur et doctorante au Département de science politique de l'Université Laval, ont présenté les résultats de leur étude intitulée : *Infrastructures et mécanismes institutionnels pour l'utilisation de l'information scientifique dans les parlements francophones*. Fondée sur un travail de revue systématique réalisé préalablement, cette étude qualitative a été réalisée auprès de seize parlements membres de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. L'étude démontre les facteurs favorables et les obstacles à l'utilisation de l'information scientifique dans les parlements. La prise en compte de ces éléments importe dans le déploiement d'initiatives visant à intégrer l'information scientifique en contexte parlementaire. Les chercheurs constatent notamment qu'un fossé existe entre les préoccupations des législateurs et celles des chercheurs. En contexte parlementaire comme au sein d'un gouvernement, les résultats d'études scientifiques sont à risque d'être instrumentalisés à des fins politiques. Enfin, le renouvellement fréquent de législateurs constitue l'un des défis du recours aux structures de communication scientifique au sein des parlements. Ces facteurs inhibent l'utilisation de la science par les responsables politiques. Pour faire contrepoids, les chercheurs rappellent le rôle central joué par le personnel parlementaire en raison de sa nature non partisane, de sa permanence et de sa capacité à sélectionner et à vulgariser les résultats de recherche dans le cadre des travaux parlementaires.

Le mouvement vers une institutionnalisation des relations entre les scientifiques et les parlementaires présente plusieurs avantages, notamment celui de maintenir les acquis au-delà des changements de législature, et de favoriser les collaborations entre parlements. Plusieurs interfaces ont ainsi vu le jour dans des parlements, avec des caractéristiques différentes selon les objectifs visés et les contextes politiques. Dans certains cas, ces interfaces sont internes aux parlements, que ce soit une bibliothèque, ou un service de recherche. Des institutions externes entretiennent parfois aussi une relation privilégiée avec l'institution



parlementaire. Certains modèles misent aussi sur la participation des parlementaires eux-mêmes, notamment les caucus ou commissions permanentes à vocation scientifique et technique<sup>1</sup>. Les modèles de la Cellule scientifique de la Chambre des Députés du Luxembourg et du Parliamentary Office of Science and Technology (Post), au Royaume-Uni ont été présentés respectivement par Christian Penny et Sarah Foxen. M. Penny souligne que le respect de la confidentialité est primordial pour assurer un bon service. De plus, un contrôle qualité rigoureux du service de recherche, de même que l'impartialité et l'objectivité sont essentiels. Selon lui, le rôle du service de recherche n'est pas de guider les parlementaires vers une décision ou émettre des avis, mais d'exposer les faits et de présenter les options.

Le Parliamentary Office of Science and Technology ([Post](#)), au Royaume-Uni est une instance du Parlement qui travaille auprès des deux chambres. Depuis plus de 30 ans, il fournit aux parlementaires des résultats de recherche scientifique et offre une variété de services aux comités. Il facilite l'échange entre le Parlement du Royaume Uni et le monde de la recherche.

M<sup>me</sup> Foxen, responsable de l'échange de connaissances au Post, identifie des conditions de succès à la transmission d'information scientifique en contexte parlementaire :

- Priorités partagées entre le parlement et le système de recherche;
- Reconnaissance mutuelle de l'importance de l'utilisation de l'information scientifique et de l'échange d'informations;
- Financement des fonds de recherche pour mobiliser les recherches universitaires vers le parlement;
- Se donner le temps pour collaborer;
- Mise en place de processus et de structures pour relier les deux communautés.

\*\*\*

La Cellule scientifique de la Chambre des députés du Grand-Duché de Luxembourg est une équipe multidisciplinaire qui a pour mission de mettre à la disposition des députés toutes les informations nécessaires pour qu'ils soient en mesure de juger des thématiques complexes.

M. Penny, membre de la Cellule scientifique de la Chambre des députés du Grand-Duché de Luxembourg, présente certains principes essentiels de son service de recherche :

- Échanges constants avec les requérants;
- Dépolitisation des questions;
- Consensus politique et parlementaire;
- Respect de la confidentialité;
- Suivi de l'agenda parlementaire;
- Contrôle de la qualité rigoureux;
- Impartialité et objectivité;
- Montrer des options ne consiste pas à guider vers une décision ou émettre des avis.

<sup>1</sup> Pour une discussion plus large des différents modèles d'institutionnalisation du conseil scientifique, se référer à Chris Tyler, [Legislative Science Advice in Europe and the United Kingdom: Lessons for the United States](#), dans Adam Keiper et Elizabeth Foz (dir.), *Proceedings of the Symposium on Technology Assessment*, Lincoln Network, Washington, 2020



## Le choix des intervenants en commission

Les ateliers de discussion ont été l'occasion de faire valoir de bonnes pratiques en matière de choix d'intervenants pour les mandats confiés aux commissions parlementaires. En plus des experts, l'implication des usagers et usagers finaux, ou des personnes qui bénéficieront ultimement des politiques gouvernementales présente un intérêt. Une intervenante a mentionné l'exemple des [patients partenaires à l'Université de Montréal](#). Le concept de « patient partenaire » représente une relation de coopération entre le patient et les professionnels de la santé : son rôle est d'orienter les préoccupations de ces derniers vers ses besoins et son bien-être à long terme. L'objectif est donc de donner un rôle plus actif aux personnes directement concernées, une pratique évoquant la démocratie participative.

En parallèle, dans un autre atelier de discussion, les personnes présentes ont souligné qu'il serait pertinent de faire appel aux directeurs de publication des revues scientifiques pour établir la liste des intervenants en commission parlementaire. En effet, ces derniers possèdent l'expérience et l'expertise pour distinguer les scientifiques à la pointe de leurs domaines respectifs et dont la valeur ajoutée pour les parlementaires serait significative.

## Bonnes pratiques pour l'interpellation de scientifiques

Dans le cadre de la discussion sur les meilleures pratiques en matière d'interpellation de scientifiques, les intervenantes et intervenants ont rappelé la nécessité d'établir clairement que ce sont les parlementaires qui prennent les décisions, et non les scientifiques. Concernant le choix des scientifiques à inviter, l'un des animateurs, Frédéric Bouchard, professeur en philosophie à la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal, rappelait qu'il est sain de ne pas toujours faire appel aux mêmes personnes. Il avance que de se baser sur les institutions ou les organismes plutôt que sur les individus aide à renforcer la crédibilité de l'intervention.

Dans le cadre d'un autre atelier, des intervenantes et intervenants soulignent la nécessité de vérifier la fiabilité des publications pour asseoir la crédibilité des experts et des institutions avant de les mobiliser en contexte parlementaire. Certains facteurs peuvent influencer le débat entre les scientifiques, surtout lorsque les sujets abordés portent une charge politique : sujet socialement controversé, temps limité, pression médiatique, choix d'intervenants biaisé, etc. Finalement, il est pertinent d'épauler les parlementaires en prévoyant différents scénarios mobilisant un éventail d'experts, et d'en faire ressortir les avantages et inconvénients dans le cadre du débat public.

Des outils existent pour aider les parlementaires à rester à la fine pointe des derniers développements scientifiques. Ainsi, des revues de littérature en continu dans certains champs de spécialisation sont accessibles au grand public. Il est donc possible pour les parlementaires, leur personnel politique ainsi que les services de recherche d'obtenir les données les plus à jour dans un domaine d'expertise. De plus, plusieurs organismes et institutions offrent des versions résumées de leurs rapports de recherche à l'intention des décideurs politiques. C'est notamment le cas du GIEC, qui a récemment publié un [Résumé à l'intention des décideurs](#) du 6<sup>e</sup> Rapport d'évaluation réalisé par l'institution.



## Quelques pistes de réflexion pour le personnel des services de recherche et le personnel politique

Les participants réunis ont échangé sur leurs visions et leurs préoccupations en matière d'intégration de l'information scientifique au travail parlementaire. De grandes crises, comme celle de la pandémie de la COVID-19 ou les changements climatiques rappellent la nécessité pour les parlementaires et leur personnel de disposer d'une information fiable et crédible. Afin d'en favoriser l'utilisation, les participants ont souligné l'importance de miser sur la diversité des sources d'information et de présenter différents scénarios aux parlementaires. De plus, il est crucial d'adapter les modes de communication à la réalité des décideurs, notamment en tenant compte du rythme des travaux parlementaires et de la surcharge d'information. Enfin, l'institutionnalisation d'interfaces entre le monde de la recherche, que ce soit sous la forme de bibliothèques, de services de recherche ou d'autres organes de transmission de la connaissance offre la possibilité de faire preuve de proactivité dans la transmission de l'information. Ainsi, les parlementaires disposent d'un éventail de connaissances pour alimenter le débat démocratique et légiférer sur les enjeux complexes auxquels nos sociétés sont confrontées.

## Participation



## Programme et conférenciers

### Agir pour le climat: ce que vous devez savoir - Panel d'ouverture

Fort de très nombreuses années d'expérience dans les domaines de l'énergie, de l'environnement, des changements climatiques, et du développement durable en Afrique, Youba Sokona a été au cœur de nombreuses initiatives nationales et continentales. Il est actuellement vice-président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), après avoir été coprésident du groupe de travail III du GIEC et auteur principal depuis 1990. Il a fait ses preuves en matière de direction et de gestion d'organisations, notamment en tant que coordinateur inaugural du Centre africain de politique climatique et secrétaire exécutif de l'Observatoire du Sahara et du Sahel. Il est affilié à de nombreux conseils et organisations, notamment en tant que professeur honoraire à l'University College London, membre de l'Académie mondiale des sciences et de l'Académie africaine des sciences, et membre du comité consultatif scientifique de l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués.



M. Youba Sokona



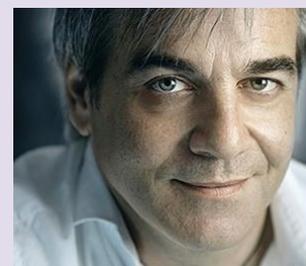
M. Alain Webster

Alain Webster est président du Comité consultatif sur les changements climatiques depuis sa création par le gouvernement du Québec en 2021. Il est professeur titulaire au Département d'économique et au Centre universitaire de formation en environnement et développement durable de l'Université de Sherbrooke.

Il enseigne l'économie de l'environnement depuis plus de 30 ans, a également été vice-recteur au développement durable de 2007 à 2017 ainsi que vice-recteur à l'administration et aux relations gouvernementales. Il possède une formation en écologie et en économie. Ses recherches portent principalement sur les instruments économiques et l'élaboration de politiques publiques dans le domaine des changements climatiques, des objectifs de développement durable et de la finance socialement responsable.

Biologiste de formation et communicateur scientifique de renom, Jean Lemire a mené des travaux sur les changements climatiques et la biodiversité qui ont initié de grandes missions scientifiques. Après des missions en Arctique (2002) et en Antarctique (2005-2006), son équipe et lui entreprennent en 2012 la série 1000 jours pour la planète, un tour du monde sur trois ans pour traiter de l'état de la biodiversité mondiale, en collaboration avec le Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique de l'ONU.

Il conçoit également, en association avec la Fondation Sedna, de nombreux programmes pédagogiques qui sont devenus au fil des ans des références dans le domaine scolaire. Jean Lemire a été nommé émissaire aux changements climatiques et aux enjeux nordiques et arctiques par le Gouvernement du Québec en septembre 2017, devenant ainsi le premier émissaire de l'histoire de la diplomatie québécoise.



M. Jean Lemire



M<sup>me</sup> Laure Waridel

Laure Waridel est écosociologue Ph. D. et professeure associée à l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM. Ses études doctorales ont porté sur l'émergence d'une économie écologique et sociale au Québec.

Consciente du fait que la société se transforme à force de choix individuels et collectifs, Laure Waridel est tombée dans la marmite de l'engagement citoyen lorsqu'elle avait 15 ans. Cofondatrice d'Équiterre, co-auteur du Pacte pour la transition et co-instigatrice du mouvement Mères au front, elle est aussi l'auteur de plusieurs livres dont *Acheter c'est voter*, et *La transition c'est maintenant* et de plusieurs chroniques à la radio de Radio-Canada et au Journal de Montréal et de Québec.

Laure Waridel est aussi conseillère en environnement et justice sociale au cabinet juridique Trudel, Johnston & Lespérance.

## Inscrire le climat dans la loi -Conférence-atelier sur les législations climatiques dans l'espace francophone

Cécile Martin-Phipps est une experte en développement durable avec plus de 15 ans d'expérience internationale à des postes à responsabilités sur les politiques énergétiques, le climat, les villes et territoires durables, le renforcement de capacités et les partenariats internationaux.

À l'Agence française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), elle est chargée de développer et de piloter un grand nombre de projets climat et énergie en Afrique et en Asie du Sud-Est. Elle est également nommée par le Ministère français de l'Europe et des Affaires Étrangères en tant que Directrice de la communication, des événements et des partenariats internationaux au sein de l'Alliance Solaire Internationale, dont le siège est situé en Inde. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021, elle est la Directrice de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD).

Elle est diplômée de Sciences-po Paris en administration publique et relations internationales, de l'École de management de l'Université de Yale avec un certificat sur le financement et le déploiement des énergies propres, ainsi que de l'Université de Harvard Kennedy School avec une formation sur les Partenariats Publics Privés pour le secteur des infrastructures.



M<sup>me</sup> Cécile  
Martin-Phipps



M<sup>me</sup> Stéphanie Reiche-  
de-Vigan

Docteur en droit international et comparé, Stéphanie Reiche-de Vigan est enseignante-chercheuse en droit et éthique du climat, des ressources naturelles et du développement durable à l'Université Paris Sciences & Lettres. Ses activités de recherche portent sur l'impact environnemental et social des projets de développement et des nouvelles technologies en termes de droits humains, de climat et de soutenabilité et plus largement sur la compréhension des grands enjeux du monde contemporain pour renforcer la justice sociale et environnementale.

Elle intervient depuis plus de 10 ans en tant qu'expert auprès d'organisations internationales, de gouvernements, de parlements, d'entreprises, de cabinets de conseil et d'ONG, avec comme ambition de mettre en lien des communautés issues de milieux différents pour une meilleure compréhension réciproque des grands enjeux du monde contemporain en vue de trouver, par l'intelligence collective, des solutions aux risques existentiels et aux problèmes globaux.

## L'expertise scientifique au cœur des parlements - Atelier de partage de bonnes pratiques

Sarah Foxen est responsable de l'échange de connaissances à l'Office Parlementaire de Science et Technologie (« POST ») du parlement du Royaume-Uni. Elle dirige l'équipe d'échange de connaissances (« KEU », Knowledge Exchange Unit). Cette équipe soutient et facilite l'échange de connaissances entre le parlement et la communauté de chercheurs. Son équipe et elle travaillent en collaboration avec les membres du Parlement britannique, les universités et les organisations scientifiques du Royaume-Uni pour augmenter, améliorer et diversifier les informations scientifiques disponibles et utilisées par le Parlement. Leurs activités comprennent : la formation d'universitaires, la promotion auprès de la communauté de chercheurs des besoins d'informations scientifiques du Parlement et l'intégration de boursiers universitaires dans différents services du Parlement.

M<sup>me</sup> Foxen intervient régulièrement à l'échelle nationale et internationale sur l'échange de connaissances et les conseils scientifiques et a déjà dirigé des projets multinationaux de renforcement des capacités dans ces domaines. Elle est titulaire d'un doctorat en sociolinguistique française de l'Université d'Exeter au Royaume-Uni.



M<sup>me</sup> Sarah Foxen



M. Mathieu Ouimet

Mathieu Ouimet est professeur titulaire au département de science politique à l'Université Laval et chercheur au Centre de Recherche du CHU de Québec. Il dirige le secrétariat du Réseau francophone international en conseil scientifique (RFICS), qui a pour vocation de renforcer les capacités en conseil scientifique dans l'espace francophone par l'entremise d'activités de recherche, de formation et de partage de connaissances et d'outils sur le conseil scientifique.

Ses recherches portent sur la mobilisation de politiques et de recherches au sein de l'administration publique (décideurs) fondées sur les données probantes. À cet égard, il possède une connaissance approfondie du fonctionnement interne du secteur public. Ces travaux sont notamment financés par l'Institut de Recherche en Santé du Canada (IRSC), le Conseil de Recherche en Sciences Humaines du Canada (CRSH), les Fonds de Recherche du Québec (FRQ) et Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC).

Titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en science politique de l'Université Laval, Morgane poursuit actuellement ses études doctorales sous la direction d'Eric Montigny. Ses principaux intérêts de recherche sont le discours populiste et l'institutionnalisation des partis politiques. Elle porte également un intérêt particulier à l'utilisation de l'information scientifique dans un contexte parlementaire. Dans le cadre de sa thèse, ses travaux consistent à analyser et comparer la présence de mythes populistes dans les discours institutionnels et non institutionnels de divers politiciens en France et aux États-Unis. En plus de son association à la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, elle est membre étudiante du Groupe de recherche en communication politique (GRCP). Par ailleurs, elle occupe divers postes d'auxiliaire d'enseignement et de recherche au sein du Département de science politique.



M<sup>me</sup> Morgane Baumier



M. Christian Penny

Membre de la Cellule scientifique de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg, Dr Christian Penny, citoyen luxembourgeois âgé de 41 ans et microbiologiste de formation, est spécialisé en santé publique et en thématiques environnementales et de qualité des eaux. Après une quinzaine d'années passées dans le domaine de la recherche et de l'innovation technologique, il rejoint en septembre 2021 le tout nouveau service de recherche et d'information de la Chambre des Députés du Luxembourg, i.e. la Cellule scientifique. Il y développe au sein d'une équipe pluridisciplinaire les activités de recherche, de diplomatie scientifique et d'interfaçage entre les mondes politique et scientifique.

M. Penny est enseignant à l'Université du Luxembourg depuis 2010 et porte un intérêt particulier envers les actions de « science dans la société » et de sensibilisation des jeunes pour les sujets d'actualité socio-économiques.

## La communication scientifique dans le débat politique : ce que la science peut (et ne peut pas) faire pour vous - Atelier de renforcement des capacités



M<sup>me</sup> Valérie Borde

Valérie Borde est chef du bureau Science et santé du magazine québécois *L'actualité*. Diplômée de l'École nationale supérieure de chimie de Paris, journaliste scientifique depuis 1990 et récipiendaire de nombreux prix, elle se passionne pour les sujets à l'interface entre sciences et société. Basée à Québec, elle a aussi fondé le Centre d'excellence Déclit sur le dialogue entre les scientifiques et le public, avec le soutien des Fonds de recherche du Québec.

Professeur titulaire au département de philosophie de l'Université de Montréal, Frédéric Bouchard est, depuis juin 2017, le doyen de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal. Philosophe des sciences et philosophe de la biologie, ses recherches interdisciplinaires portent principalement sur les fondements théoriques de la biologie évolutionnaire et de l'écologie ainsi que sur les rapports entre science et société.

Il est membre du Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie dont il a été le directeur (2014-2015). À l'automne 2022, il a présidé le comité sur le système fédéral de soutien à la recherche. Frédéric Bouchard est actuellement président des conseils d'administration de la plateforme Érudit et de BAnQ, vice-président du conseil d'administration du Centre Jacques-Cartier et membre des conseils d'administration du MILA, du CRSH (Conseil de recherches en sciences humaines du Canada) et du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal.



M. Frédéric Bouchard

## Des sources scientifiques fiables, crédibles et accessibles - Atelier de renforcement des capacités



M. Vincent Larivière

Vincent Larivière est professeur de sciences de l'information à l'Université de Montréal, où il est également titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les transformations de la communication savante et vice-recteur associé (planification et communication stratégiques). Il est directeur scientifique de la plateforme de diffusion de revues savantes Érudit et directeur scientifique adjoint de l'Observatoire des sciences et des technologies (OST-CIRST).

Jules Racine St-Jacques est détenteur d'un doctorat en histoire du Québec contemporain à l'Université Laval. Ses recherches ont porté sur l'histoire intellectuelle et politique de la religion et l'histoire des universités au Canada. Depuis 2019, Jules Racine St-Jacques est chef d'équipe du Service de la recherche à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec. De 2016 à 2019, il a agi comme analyste au sein de ce même service.

De 2014 à 2016, Jules Racine St-Jacques a siégé au Conseil d'administration de l'ACFAS. À ce titre, il a notamment participé à l'organisation des Journées de la relève en recherche en 2015.



M. Jules Racine St-Jacques



**PARTICIPATION**



**125**

participantes  
et participants



**1**

conférence d'ouverture

**4**

ateliers de partage  
de bonnes pratiques



**14**

conférencières  
et conférenciers;



Participation de représentants  
de **9** parlements

(Belgique, Bénin, Canada, Cameroun, Côte d'Ivoire,  
France, Luxembourg, Maroc, Québec, Royaume-Uni)



Présentation en primeur des résultats de l'étude du nouveau Réseau francophone international  
en conseil scientifique (RFICS);

Représentants d'instances internationales : IFDD, OIF, APF, GIEC.

**POUR QUELLES RAISONS LES PARLEMENTAIRES ONT RECOURS À L'INFORMATION SCIENTIFIQUE? <sup>1</sup>**

**On distingue trois principaux types d'utilisation de l'information scientifique par les parlementaires :**

- Aider à la prise d'une décision = Utilisation instrumentale
- Approfondir la compréhension des problèmes, des questions ou des solutions = Utilisation conceptuelle
- Soutenir des objectifs stratégiques ou politiques = Utilisation symbolique ou tactique

**FAVORISER L'UTILISATION D'INFORMATION SCIENTIFIQUE EN CONTEXTE PARLEMENTAIRE**

Une étude auprès d'intervenants en contexte parlementaire met en lumière des facteurs facilitants, mais aussi de nombreux obstacles à prendre en compte pour favoriser l'utilisation de l'information scientifique en contexte parlementaire.

Exemples de facteurs facilitants	Des obstacles à surmonter
<p><b>Institution et organisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accessibilité de l'information</li> <li>• Présence d'un service de recherche et d'une bibliothèque</li> <li>• Collaboration avec le milieu scientifique</li> <li>• Collaboration avec d'autres parlements</li> </ul>	<p><b>Institution et organisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès ou abonnement aux bases de données bibliographiques</li> <li>• Manque de ressources</li> <li>• Qualification du personnel</li> <li>• Rapidité du processus législatif</li> <li>• Fossé entre les préoccupations des législateurs et celles des chercheurs</li> <li>• Politisation de la recherche</li> <li>• Renouvellement fréquent de législateurs</li> </ul>
<p><b>Nature de l'information scientifique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'information produite est cohérente avec l'opinion du législateur</li> <li>• L'information est utile et intégrée au travail législatif ou au travail administratif</li> </ul>	<p><b>Nature de l'information scientifique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dissonance entre l'information scientifique et les opinions préconçues du législateur</li> </ul>
<p><b>Caractéristiques du législateur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Attitude favorable envers l'information scientifique</li> </ul>	<p><b>Contexte lié au travail parlementaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Charge de travail élevée, manque de temps et pression pour prendre des décisions rapidement</li> <li>• Surcharge d'informations</li> </ul>

<sup>1</sup> Les éléments suivants sont tirés de la présentation de M. Ouimet

## QUELLES PISTES D' ACTIONS POUR FAVORISER L'APPORT DE LA SCIENCE DANS LES PARLEMENTS?



### Ce que les parlements peuvent faire comme institutions :

- Valoriser le service de recherche dans le parlement
- Valoriser le personnel des services de recherche en soutien aux commissions
- Améliorer l'accessibilité à l'information scientifique pour le personnel et les parlementaires
- Formaliser le rôle de l'information scientifique dans les processus parlementaires



### Ce que le personnel de recherche peut faire pour communiquer l'information scientifique :

- Miser sur de l'information brève, concise et vulgarisée
- Fournir le bon niveau de détails pour l'utilisation qui sera faite
- Privilégier les données issues d'études comparatives
- Veiller à ce que l'information soit préanalysée avant d'être transmise
- Ne pas faire la leçon
- Aller lire les articles cités et ne pas « survendre » les résultats



### Rappel des règles de base pour valider la crédibilité des sources :

- Examiner les facteurs internes à la source : crédibilité, transférabilité, confirmabilité, confiance
- Se pencher sur les facteurs externes : facteur d'impact, citations, « altmetrics » ou autres indicateurs qui mesurent la circulation de la source

## FAIRE INTERVENIR LES SCIENTIFIQUES ET LEURS TRAVAUX DANS LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES: PAR OÙ COMMENCER?



### Repérer les conditions défavorables au déplacement du débat scientifique dans le champ politique

- Sujet controversé, sans consensus scientifique
- Temps limité
- Charge politique forte de certains sujets
- Choix d'experts complaisants ou biaisés pour justifier une prise de position
- Influence limitée du personnel de recherche dans le choix des parlementaires
- Connaissances limitées du personnel de recherche sur certains sujets

### Des idées pour enraciner l'expertise dans les travaux parlementaires

- Énoncer clairement que le scientifique informe, mais participe rarement à la prise de décision.
- Encourager la variété dans les experts qui s'expriment en contexte parlementaire.
- Solliciter plusieurs opinions quand on demande une opinion d'expert.
- Inscrire l'expertise scientifique à même les processus et les institutions.
- Recourir à l'expertise de plusieurs disciplines et des membres de la société pour enrichir les perspectives.
- Faire ressortir les avantages et inconvénients de différents scénarios et illustrer les avantages et inconvénients des choix.
- L'élu décide et il est imputable.

## **BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC**

### **Service de la recherche**

1020, rue des Parlementaires | 5<sup>e</sup> étage, bureau 5.63

Québec (Québec) G1A 1A3

418 643-4567



**ASSEMBLÉE  
NATIONALE  
DU QUÉBEC**